

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : METAFLUX 75-64 Cire Corro-Protect  
Date d'exécution : 29.09.2015  
Date d'édition : 25.04.2016

Version (Révision) : 3.1.0 (3.0.0)

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

METAFLUX 75-64 Cire Corro-Protect

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisations identifiées pertinentes

Inhibiteur de corrosion

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

SODITEC Sàrl

24, rue Joseph-Marie Jacquard - BP 40180

F-67400 ILLKIRCH

Téléphone : +33 (0)3 88 55 29 40

E-mail : info.soditec@metaflux.fr - Internet : www.metaflux.fr

**Contact pour informations** : Tél : ++ 33 (0)3 88 55 29 40

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (Information - I.N.F.S.) : +33 (0)1 45 42 59 59

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aquatic Chronic 2 ; H411 - Dangereux en milieu aquatique : Catégorie 2 ; Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Asp. Tox. 1 ; H304 - Danger par aspiration : Catégorie 1 ; Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Flam. Liq. 3 ; H226 - Liquides inflammables : Catégorie 3 ; Liquide et vapeurs inflammables.

STOT SE 3 ; H336 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique : Catégorie 3 ; Peut provoquer somnolence ou vertiges.

STOT RE 1 ; H372 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée : Catégorie 1 ; Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

###### Pictogrammes des risques



Flamme (GHS02) · Danger pour la santé (GHS08) · Environnement (GHS09) · Point d'exclamation (GHS07)

###### Mention d'avertissement

Danger

###### Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

HYDROCARBONS, C9-C10, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLYCS, AROMAT ICS (2-25%)

###### Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : METAFLUX 75-64 Cire Corro-Protect  
Date d'exécution : 29.09.2015  
Date d'édition : 25.04.2016

Version (Révision) : 3.1.0 (3.0.0)

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.../ en cas de malaise.  
P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...  
P331 NE PAS faire vomir.  
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

### Informations supplémentaires sur les dangers (UE)

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

### Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

EUH208 Contient Sulfonic acids, petroleum, calcium salts. Peut produire une réaction allergique.

## 2.3 Autres dangers

Aucune

## SECTION 3: Composition / informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants dangereux

HYDROCARBONS, C9-C10, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLYCS, AROMAT ICS (2-25%) ; N°CE : 927-344-2

Poids :  $\geq 50 - < 100$  %

Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 3 ; H226 Asp. Tox. 1 ; H304 STOT RE 1 ; H372 STOT SE 3 ; H336 Aquatic Chronic 2 ; H411

Sulfonic acids, petroleum, calcium salts ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119488992-18 ; N°CE : 263-093-9 ; N°CAS : 61789-86-4

Poids :  $\geq 0,5 - < 1$  %

Classification 1272/2008 [CLP] : Skin Sens. 1 ; H317

#### Indications diverses

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Informations générales

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

#### En cas d'inhalation

En cas d'inhalation de produits de décomposition, transporter la victime à l'air frais et l'allonger au calme. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. NE PAS utiliser des solvants ou des diluants !

#### Après contact avec les yeux

en cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste. P338 - Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Demander immédiatement un avis médical.

#### En cas d'ingestion

Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin. 62 - En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : METAFLUX 75-64 Cire Corro-Protect  
Date d'exécution : 29.09.2015  
Date d'édition : 25.04.2016

Version (Révision) : 3.1.0 (3.0.0)

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

mousse résistante à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre d'extinction Jet d'eau pulvérisée

#### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### Produits de combustion dangereux

Fort dégagement de noir de fumée lors de la combustion. En cas d'inhalation de produits de décomposition, transporter la victime à l'air frais et l'allonger au calme. En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2) suie. Substance, organique.

### 5.3 Conseils aux pompiers

#### Équipement spécial de protection en cas d'incendie

ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau. Utiliser la mousse à grand débit, car ce produit détruit la mousse. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

P281 - Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Protection individuelle: voir paragraphe 8 Assurer une aération suffisante. 23 - Ne pas inspirer les vapeurs. Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution). Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Evacuation: voir paragraphe 13

### 6.4 Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7

Protection individuelle: voir paragraphe 8

Evacuation: voir paragraphe 13

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter de: Génération/formation d'aérosols Si une aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, installer un équipement technique assurant une ventilation suffisante de l'ensemble de la zone de travail. Utiliser un équipement de protection individuel (voir section 8). Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

#### Mesures de protection

##### Mesures de lutte contre l'incendie

les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : METAFLUX 75-64 Cire Corro-Protect  
Date d'exécution : 29.09.2015  
Date d'édition : 25.04.2016

Version (Révision) : 3.1.0 (3.0.0)

Classe de feu : B

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Matériaux d'emballage

Utiliser uniquement des récipients autorisés pour le produit.

#### Demandes d'aires de stockage et de récipients

P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

#### Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec Agent oxydant

Classe de stockage (TRGS 510) : 3

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques. Observer le mode d'emploi.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Aucune

### 8.2 Contrôles de l'exposition

Veiller à assurer une ventilation suffisante. Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

#### Protection individuelle

##### Protection yeux/visage



Porter des lunettes de protection en cas d'éclaboussures.

##### Protection oculaire appropriée

En cas d'éclaboussures selon la DIN EN 166

##### Protection de la peau

##### Protection des mains



Porter des gants de protection en cas de contact de longue durée

Modèle de gants adapté : EN 374.

Matériau approprié : NBR (Caoutchouc nitrile)

Temps de pénétration (durée maximale de port) : 480 min.

Épaisseur du matériau des gants : 0,4 mm.

Remarque : Durée de résistance à la rupture

#### Mesures générales de protection et d'hygiène

ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

#### Contrôle de l'exposition de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Maniement sûr: voir paragraphe 7

### 8.3 Indications diverses

Aucun essai n'a été effectué. La sélection concernant cette préparation a été effectuée de bonne foi en prenant compte des informations relatives aux composants. La résistance du matériau utilisé pour les gants n'est pas prévisible, un test doit donc être fait avant leur utilisation

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : METAFLUX 75-64 Cire Corro-Protect  
Date d'exécution : 29.09.2015  
Date d'édition : 25.04.2016

Version (Révision) : 3.1.0 (3.0.0)

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Aspect :** liquide  
**Couleur :** beige  
**Odeur :** Hydrocarbures, aromatique

#### Données de sécurité

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	( 1013 hPa )		non déterminé
Point éclair :		>	26 °C
Température d'ignition :		ca.	200 °C
Limite inférieure d'explosivité :			0,6 Vol-%
Limite supérieure d'explosivité :			7 Vol-%
Pression de la vapeur :	( 50 °C )	ca.	7 hPa
Densité :	( 20 °C )	ca.	0,79 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité dans l'eau :	( 20 °C )		insoluble
pH :			
Viscosité cinématique :	( 40 °C )	ca.	17 mm <sup>2</sup> /s
Teneur en solvant :			80 Pds %
Valeur COV :			631,2 g/l

### 9.2 Autres informations

Aucune

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

Aucune information disponible.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Tenir à l'écart de Acide fort Base forte agent oxydant, fortes.  
Décomposition exothermique

### 10.4 Conditions à éviter

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

### 10.5 Matières incompatibles

Aucune information disponible.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Les contacts prolongés ou répétés avec la peau ou les muqueuses provoquent des irritations, rougeissements, formations d'ampoules, inflammations de la peau etc.

### 11.2 Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

### 11.4 Autres effets nocifs

Aucune

### 11.5 Informations complémentaires

Mélange non-testé. L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.

## SECTION 12: Informations écologiques

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : METAFLUX 75-64 Cire Corro-Protect  
Date d'exécution : 29.09.2015  
Date d'édition : 25.04.2016

Version (Révision) : 3.1.0 (3.0.0)

Appréciation générale Pas de données prévues pour la préparation/le mélange. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### 12.1 Toxicité

Aucune information disponible.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le mélange ne contient pas de substances classés comme nocifs ou dangereux pour l'environnement conformément aux Directives n° 67/548/CEE ou CE 1272/2008, ni auxquelles une valeur limite d'exposition professionnelle communautaire est attribuée, ni classées comme substance PBT (persistante, bioaccumulable et toxique)/vPvB (très persistante et très bioaccumulable), ni reporté dans la liste des « candidates à l'autorisation ».

### 12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

### 12.7 Autres informations écotoxicologiques

Aucune

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Les codes déchets indiqués ci-dessous ne sont cités qu'à titre indicatif et se basent sur l'utilisation prévue pour ce produit. En cas d'utilisation spéciale et dans le cadre des possibilités d'élimination des déchets de la part de l'utilisateur, d'autres codes déchets peuvent éventuellement être assignés aux produits.

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

##### Code des déchets produit

14 06 03 - andere Lösemittel und lösemittelgemische.

##### Code des déchets conditionnement

15 01 02 - emballages en matières plastiques.

15 01 04 - emballages métalliques.

##### Solutions pour traitement des déchets

##### Élimination appropriée / Emballage

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible, les emballages non contaminés peuvent être recyclés. Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

ONU 3295

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

#### Transport par voie terrestre (ADR/RID)

HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A. ( HYDROCARBONS, C9-C10, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLYCS, AROMAT ICS (2-25%) )

#### Transport maritime (IMDG)

HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S. ( HYDROCARBONS, C9-C10, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLYCS, AROMAT ICS (2-25%) )

#### Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S. ( HYDROCARBONS, C9-C10, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLYCS, AROMAT ICS (2-25%) )

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

# Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : METAFLUX 75-64 Cire Corro-Protect  
Date d'exécution : 29.09.2015  
Date d'édition : 25.04.2016

Version (Révision) : 3.1.0 (3.0.0)

## Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Classe(s) : 3  
Code de classification : F1  
Danger n° (code Kemler) : 30  
Code de restriction en tunnel : D/E  
Réglementations particulières : LQ 5 I - E 1  
Étiquette de danger :



## Transport maritime (IMDG)

Classe(s) : 3  
Numéro EmS : F-E / S-D  
Réglementations particulières : LQ 5 I - E 1  
Étiquette de danger :



## Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Classe(s) : 3  
Réglementations particulières : E 1  
Étiquette de danger :



## 14.4 Groupe d'emballage

III

## 14.5 Dangers pour l'environnement

Transport par voie terrestre (ADR/RID) : Non

Transport maritime (IMDG) : Non

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR) : Non

## 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Réglementations EU

##### Autres réglementations (UE)

##### Notice explicative sur la limite d'occupation

Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

##### Directives nationales

##### Classe risque aquatique (WGK)

Classe : 2 (Présente un danger pour l'eau.) selon l'auto-classification

##### Autres informations, restrictions et dispositions légales

##### Betriebssicherheitsverordnung (BetrSichV)

Aucun liquide inflammable selon BetrSichV.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : METAFLUX 75-64 Cire Corro-Protect  
Date d'exécution : 29.09.2015  
Date d'édition : 25.04.2016

Version (Révision) : 3.1.0 (3.0.0)

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de cette préparation.

### SECTION 16: Autres informations

#### 16.1 Indications de changement

Aucune

#### 16.2 Abréviations et acronymes

Aucune

#### 16.3 Références littéraires et sources importantes des données

DGUV: GESTIS-Stoffdatenbank  
ECHA: Classification And Labelling Inventory  
ECHA: Registered Substances  
ECHA: Registered Substances  
EC\_Safety Data Sheet of Suppliers  
ESIS: European Chemical Substances Information System  
GDL: Gefahrstoffdatenbank der Länder  
UBA Rigoletto: Wassergefährdende Stoffe

#### 16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune information disponible.

#### 16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

#### 16.7 Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.